ÉTUDES SUR LES BEAUX-ARTS

LES ORIGINES

DE

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

DES ARTS DU DESSIN A LYON

1676-1780

MÉMOIRE

LU A LA SORBONNE (SECTION DES BEAUX-ARTS) LE 24 AVRIL 1878

Par L. CHARVET

ARCHITECTE, PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON



PARIS
E. PLON ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1878

LES ORIGINES

DE

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

DES ARTS DU DESSIN A LYON

1676-1780

« Deux choses toutes contraires », a dit depuis longtemps un moraliste, « nous préviennent également : l'habitude et la nouveauté[1]. »

L'organisation d'un enseignement public des arts du dessin, qui semble, à première vue, une affaire facile, a été et est encore une de ces entreprises humaines où les meilleurs esprits et les caractères les plus désintéressés se heurtent à des difficultés inextricables, souvent même à un échec certain. L'habitude veut, en France, qu'on n'innove pas, de crainte de froisser les intérêts; la nouveauté, malgré ses charmes chez un peuple à l'esprit mobile, n'est acceptée qu'avec défiance.

Longtemps les artistes français eurent le souci de transmettre aux jeunes les secrets de leur art; de nombreuses familles, où

[1] La Bruyère, *Des jugements.*

souvent toutes les spécialités étaient représentées par divers de leurs membres, se transmettaient de père en fils les meilleurs enseignements.

L'atelier était un centre de rayonnement où une place était ambitionnée par les jeunes adeptes et où le maître régnait avec la toute-puissance du talent et d'un prestige indiscuté.

L'égoïsme, qui ronge notre société moderne, se fit jour peu à peu, dès la fin du dix-septième siècle, même dans ces patriarcales institutions.

L'artiste se soucia moins de prodiguer aux autres les trésors de son expérience. Il éloigna le jeune homme du foyer domestique; les élèves manquèrent de maîtres; ainsi dut naître la pensée de l'école publique.

Thomas Blanchet, peintre de la ville de Lyon, avait conçu le projet d'établir dans cette ville, soit une académie de peinture et de sculpture, soit une école de dessin. Il avait même, si nous en croyons une délibération du conseil de la commune de Lyon, du 14 octobre 1689 [1], obtenu des lettres patentes du roi et l'approbation du peintre Lebrun.

Il pensait que ces établissements, placés à Lyon sur la route de Paris à Rome, pourraient attirer ou, du moins, arrêter des peintres et des sculpteurs habiles qui procureraient plus tard à cette ville des avantages considérables.

Il mourut en 1689, avant d'avoir vu créer cette école qui eût été la première organisée en province.

Nous ne croyons pas que Blanchet ait obtenu des lettres patentes spéciales pour Lyon; la délibération consulaire dont nous avons parlé devait faire allusion aux lettres patentes et aux règlements enregistrés au Parlement le 22 décembre 1676, par lesquels les écoles académiques de dessin de province étaient mises sous la protection de l'Académie royale de Paris, dont Lebrun était le chancelier et principal recteur [2].

[1] Registre consulaire BB 246, folios 120 à 122.

[2] Nous n'avons trouvé nulle part les lettres particulières pour Lyon, du 31 décembre 1676, dont parle M. F. Rolle : JEAN-BAPTISTE OUDRY, *Observations, avis et lettre de cet artiste sur l'établissement d'une école de dessin à Lyon. Archives de l'art français,* 2e série, tome II, pages 51 à 72.

Ces lettres patentes et règlements constituent toute une organisation qui pouvait donner de bons résultats; une indépendance provinciale très-caractérisée empêcha sans doute à cette époque, de même que près d'un siècle plus tard, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, la réalisation de ce plan.

D'un autre côté, on sait que l'Académie de peinture et de sculpture, par une jalousie bien condamnable, ne laissa alors fonder en dehors d'elle que la petite école de dessin des Gobelins réclamée par les besoins de la manufacture des meubles de la Couronne.

D'autres personnes, avant nous, ont raconté le mouvement qui se produisit, de 1702 à 1777, en province pour organiser un enseignement du dessin; nous constaterons encore ici que si l'état des esprits les portait à innover, les obstacles se dressèrent de toutes parts [1].

Quelques citoyens zélés projetèrent en 1751 d'établir à Lyon une Académie de dessin, où les jeunes gens pourraient travailler, d'après le modèle nu, sous la direction d'un professeur.

Le plan de cette école, qui paraissait si utile dans une ville manufacturière, fut présenté à M. de Gournay, intendant du commerce, lors de son passage à Lyon. Celui-ci ne dissimula point aux promoteurs de l'entreprise qu'ils rencontreraient des difficultés précisément de la part de ceux mêmes qui devraient être les plus intéressés à la voir réaliser, c'est-à-dire des dessinateurs de fabrique.

Les prévisions de Gournay ne tardèrent point à se justifier. Vingt fabricants dessinateurs, qui formaient ensemble les principales maisons de Lyon, s'élevèrent si formellement contre cette création que M. de Gournay transmit, le 25 septembre, leurs objections aux promoteurs. Ceux-ci s'empressèrent d'envoyer aux députés du commerce, le 28 décembre, un mémoire remarquable qui devait être mis sous les yeux de l'intendant du commerce :

« On a de la peine, disent-ils, à se persuader qu'un établisse-

[1] Ont précédé Lyon : Nancy, 1702; Toulouse, 1726; Bordeaux, 1744; Rouen, 1741; Reims, 1751; Marseille, 1753; Lille, 1755. Ont suivi : Lyon, 1756; Amiens, 1758; Grenoble, 1762; Dijon, 1765; Paris (école royale gratuite de dessin), 1766; Troyes, 1773; Vienne, 1775, et Tours, 1777. Nous ne pouvons toutefois garantir absolument ces dates; il faudrait pour cela nous livrer à un travail qui agrandirait par trop le cercle de nos recherches.

ment tel que celui dont il est question puisse trouver dans cette ville la moindre apparence de contradiction; mais, pour peu que l'on réfléchisse sur la force des préjugés, sur le sentiment personnel, on s'apercevra facilement que l'habitude mal entendue de certains usages, l'intérêt particulier et le défaut d'examen sur ce que l'on veut introduire, sont les motifs, peu solides, de l'opposition que l'on témoigne. »

Nous n'entrerons pas en ce moment dans le détail des raisons techniques avancées à M. de Gournay; nous nous bornerons à expliquer que les amateurs proposaient de mettre l'école sous la protection et l'autorité de la *Société royale des Arts*, établie à Lyon par lettres patentes de 1713, 1724 et 1748; qu'elle nécessiterait une dépense de 3,560 livres à prendre sur les droits qui se levaient sur les étoffes de soie (arrêt du Conseil du 18 mai 1720), et qu'elle serait installée dans quelques-uns des jeux de paume de la ville, dont plusieurs étaient abandonnés.

Les fabricants dessinateurs répliquèrent à ce mémoire par des observations qu'ils transmirent, le 30 mars 1752, au garde des sceaux, contrôleur général des finances. Après avoir démontré qu'une Académie publique de figure, comme on disait à cette époque, serait inutile, dispendieuse et *même dangereuse*, ils proposèrent la création d'une école de fleurs.

Nous ne pouvons résister à indiquer succinctement certaines des observations présentées par les dessinateurs; elles offrent de l'intérêt en se plaçant au même point de vue que ces Lyonnais, lesquels, comme à présent encore, considéraient, bien à tort, la plante et la fleur comme la seule base de toute décoration des étoffes.

Un jeune homme, disent-ils, consacrera quelques années à l'étude de la figure; rempli du préjugé, presque généralement adopté par tous les peintres, que la fleur est une bagatelle, on ne pourra le faire revenir de ces fausses idées; il essayera néanmoins, ne réussira pas, et finira par se dégoûter. Les manufactures n'auront donc pas profité de l'enseignement de la figure.

Il se présente, ajoutaient-ils, un danger d'une autre espèce : un jeune homme de la plus basse extraction, séduit par la facilité d'apprendre la figure, dédaignera de travailler à un art (la fleur) qui n'est qu'un métier.

Il méprisera une occupation où le génie n'est pas nécessaire. L'homme aime à s'élever; le jeune homme aurait été habile dans la fabrique; il ne sera qu'un mauvais peintre!

Les dessinateurs font enfin observer qu'avec un enseignement public on risque de former des artistes qui, trouvant à l'étranger des positions plus avantageuses que celles qu'ils peuvent espérer à Lyon, transporteront leurs talents à nos rivaux. Les auteurs de ces observations proposaient enfin le peintre Douet pour professeur de l'École de fleurs dont ils demandaient l'organisation.

Le peintre Jean-Baptiste Oudry [1] fut consulté deux fois dans ce grave litige, le 12 novembre 1752 et le 8 mai 1753, après la production des observations des dessinateurs. Il se rallia au projet d'établir une École de fleurs.

M. de Gournay renvoya, le 27 mars 1753, tous ces mémoires et avis au prévôt des marchands de Lyon, Flachat de Saint-Bonnet, en le priant de communiquer le tout aux promoteurs de l'établissement d'une École académique de dessin, lesquels ne se découragèrent pas et poursuivirent leurs démarches.

Ils changèrent leurs batteries, et, abandonnant l'intendant du commerce, ils s'adressèrent à l'intendant général des bâtiments royaux et manufactures, et de l'Académie royale de peinture et sculpture, le marquis de Marigny.

Ils trouvèrent là un meilleur accueil. Le peintre Lépicié, ayant été consulté, approuva le mémoire des amateurs de Lyon, qu'il trouva *plein de justesse et de sagacité* (20 mai 1754), et l'affaire sembla marcher à grands pas vers une solution.

Il n'en fut rien : les prétentions de certains membres de l'Académie royale de peinture et sculpture découragèrent les auteurs du projet de Lyon, qui renoncèrent à l'attache officielle.

Il faut expliquer ici que le principal promoteur de cette entreprise fut l'abbé Antoine Lacroix (né le 6 décembre 1708, mort à Paris le 18 mai 1781), vicaire général du diocèse de Lyon en 1747 et obéancier de Saint-Just.

[1] Voyez : *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et sculpture*, II, p. 364 à 403. *Jean-Baptiste Oudry*, par Louis Gougenot.

Cet esprit distingué et infatigable ne reculait devant aucune démarche, accumulait mémoires sur mémoires et lassait ses contradicteurs.

C'est à lui qu'Oudry fait allusion dans sa lettre du 12 novembre 1752 : « D'ailleurs, dit-il, je me suis vu dans l'embarras de me trouver vis-à-vis d'une personne zélée et de beaucoup d'esprit, mais qui *ne me paraît pas être fort au fait de notre art,* en sorte qu'il m'a fallu prendre les choses par le fonds. Cela m'avait engagé d'abord à reprendre son mémoire pié à pié; mais ce serait devenu une discussion déplaisante....... »

On conçoit qu'Oudry, ce peintre qui sut tirer un si grand parti du paysage, des fleurs et des animaux, n'était point fait pour s'entendre avec un amateur qui ne considérait dans ces détails décoratifs qu'un des petits côtés de l'art, et qui voulait que les enfants de Lyon pussent trouver dans leur ville un enseignement général que les artistes de Lyon leur refusaient gratuitement et qu'ils étaient forcés d'aller chercher à Paris.

Un autre ordre de considérations s'imposait encore plus, en face de l'absence presque complète de l'enseignement de la figure. Ce qui se disait en 1751 est encore vrai de nos jours : « Il est universellement reconnu que l'on ne peut bien dessiner le paysage, l'architecture, l'ornement, la fleur et les fruits, si l'on ne sait mettre une figure ensemble. Il est encore aussi certain qu'on ne peut copier correctement la nature qu'autant qu'on a dessiné d'après la bosse..... C'est dans les contours d'après le modèle nature qu'on apprend ce liant, ce moelleux qui se distinguent jusque dans la tige ou la feuille d'une fleur. »

L'abbé Lacroix pensait également à l'enseignement répandu parmi les jeunes gens de toutes classes chez lesquels les talents de chacun se développeraient dans la limite de son aptitude : « Cette académie publique, ajoute-t-il, donnera lieu à former dans le dessin une infinité de jeunes gens du peuple dans lesquels on aperçoit une inclination marquée pour cet art et qui restent sans secours par les dépenses qu'il faut faire. Ces mêmes jeunes gens, fils d'ouvriers fabriquants, devenus dessinateurs, seront une ressource infinie à leur famille, et, connaissant mieux l'essence du métier, ils en perfectionneront l'ouvrage. Elle procurera

aussi de grands peintres, des sculpteurs fameux et d'habiles architectes[1]. »

Voilà pourtant la pensée d'un homme qui n'avait pas paru, aux yeux d'Oudry, *fort au fait des questions d'art!*

Oudry retardait, tandis que Lacroix avait devancé son époque. C'est l'école de dessin qui a formé, à la fin du dix-huitième siècle, à Lyon, la pléiade d'artistes qui ont été la gloire de la cité au commencement du dix-neuvième : Revoil, Richard, Grobon, J. J. de Boissieu, Grognard, Chinard, etc., etc.

On le voit, de tout temps plusieurs courants contraires se disputent la direction de l'enseignement dans les écoles publiques d'art. Les uns ne veulent qu'un enseignement étroitement industriel et servant les seuls intérêts du jour, comme le désirait Oudry; d'autres estiment qu'il ne doit porter que sur la figure; certains préconisent la direction absolue d'une académie centrale; elle est vivement répudiée par les derniers.

Toutes ces vues sont marquées, les unes comme les autres, du sceau de l'égoïsme qui ne se rend compte de rien et ne voit pas au delà du cercle restreint des intérêts immédiats ou du goût personnel. L'enseignement des beaux-arts doit se constituer, au contraire, suivant les besoins généraux et la nature des écoles. L'abbé Lacroix l'avait compris : il voulait que son école naissante répondît à la fois à l'art et à l'industrie.

Cependant les années se passaient, et les besoins se manifestaient encore plus; d'un côté, il voyait avec une redoutable anxiété les manufactures lyonnaises, livrées à un seul genre de décoration par la fleur, tomber dans une dangereuse uniformité; et, de l'autre, personne ne voulait plus sacrifier gratuitement ses soins aux jeunes élèves.

Il avait consulté le ministre du commerce, et celui-ci ne s'était décidé à rien; il ne voulait pas revenir à l'Académie royale qui imposerait le règlement et les obligations de 1676 par lesquels les

[1] Nombre de pièces de cette affaire sont aux archives de la ville de Lyon, série non cataloguée. M. F. Rolle en a publié une partie dans l'article que nous avons cité (note n° 3). Le surplus de celles qui ont servi à ce travail est aux archives nationales et aux archives du département du Rhône.

officiers de cette Académie restaient les maîtres absolus de l'enseignement.

L'abbé Lacroix a consigné lui-même, dans une lettre qui nous est restée, le récit de ses derniers efforts [1] :

« De Lyon, le 16 décembre 1756.

« Monsieur (le marquis de Marigny), j'eus l'honneur de vous écrire il y a trois ou quatre ans, au sujet d'une Académie de dessin dont je suivois alors l'établissement dans cette ville; mes soins à cet égard ont eu peu de succès, et le zèle que je marquois pour la perfection de cette partie des Arts a rencontré bien plus d'obstacles que de secours. Je ne m'en suis pas rebuté, et présumant qu'il seroit peut-être plus facile un jour de décider le ministère à soutenir en forme d'école ce qui n'en seroit pendant quelque temps qu'un essay, j'ai engagé, Monsieur, un petit nombre de citoyens amateurs à subvenir aux frais du modèle, de l'appartement et de ce qu'entraîne après soy ce genre de travail. M. l'intendant (Bertin) a désiré s'associer à nous. MM. Frontier et Nonotte, de l'Académie royale de peinture, nous ont généreusement offert leurs soins pour placer ce modèle, et je me suis chargé de solliciter pour eux votre agrément. Nos succès mériteront peut-être de l'obtenir un jour, suivant les règles prescrites, et lorsqu'il nous sera permis d'établir sur des fonds solides une école qui n'a pour le présent qu'un secours préliminaire et l'envie de réussir sous vos auspices..... »

On le constate cette fois : il fallait encore l'agrément du contrôleur des bâtiments pour que Frontier et Nonotte, membres de l'Académie, pussent professer à Lyon.

L'École était fondée néanmoins par des sacrifices de douze généreux citoyens [2]. Le statuaire Perrache, Villione, adjoint, et Faure, professeur de géométrie, s'étaient joints à Frontier et à Nonotte

[1] Archives nationales O'1923. Donné par Louis Courajod : *l'École royale des élèves protégés,* p. X et LXI.

[2] L'intendant Bertin; Flachat de Saint-Bonnet, prévôt des marchands; l'abbé Lacroix, obéancier de Saint-Just; Mogniat, trésorier de France ; Genève l'aîné; Soubry, trésorier de France; Monlong l'aîné; Gras, trésorier de France; Flachon; de la Cour l'aîné; de la Tourette, conseiller en la cour des monnaies, et Ménard.

pour former le corps enseignant; mais rien n'assurait l'existence sérieuse de ce premier établissement, qui coûtait déjà quatre mille livres par an pour les professeurs et pour le matériel.

Les limites de cette lecture ne nous permettent pas d'exposer les démarches et les luttes qu'eurent à soutenir les amateurs pour obtenir peu à peu une subvention qui s'élevait déjà à trois mille livres en 1760.

Un arrêt du conseil d'État, du 11 août 1780, donna enfin la vie à cet établissement sous le nom d'*école gratuite de dessin*, avec une dotation de cinq mille livres à prendre chaque année sur la caisse du receveur des parties casuelles.

Une des propositions qui faillit faire sombrer la nouvelle école avant cette consécration, et que nous ne pouvons négliger, fut celle que présenta en 1765 le dessinateur Philippe de la Salle, laquelle, se rattachant à l'ancienne idée d'Oudry, demandait la formation de l'école de dessin pour la fabrique des étoffes de soie et l'enseignement de la peinture des toiles peintes.

Philippe de la Salle, homme d'un talent et d'un mérite exceptionnels (né à Seyssel, le 23 septembre 1723), avait reçu les premières leçons de dessin de Daniel Sarrabat, peintre de Lyon, et fut ensuite élève de Boucher.

Il était en route pour Rome, lorsqu'un négociant de Lyon, remarquant son aptitude particulière à la décoration et aux inventions industrielles, l'associa à son commerce et lui donna sa fille en mariage.

La Salle ne tarda pas à se rendre célèbre pour l'exécution des tissus brochés, et inventa aussi un nouveau procédé pour peindre les étoffes.

Le cordon de Saint-Michel et une pension de douze cents livres par an lui furent accordés pour récompense. Mais il arriva à la Salle ce qui survient à tous les inventeurs comme à tous les hommes plus soucieux de l'intérêt public que de leurs affaires particulières : il se ruina. Ses amis pensèrent alors utiliser ses talents pour l'enseignement de son art de telle façon qu'en lui accordant des honoraires pour ce travail, on eût en même temps un motif pour lui donner une indemnité qui satisferait peu à peu ses créanciers.

Peu disposé, par un amour-propre facile à comprendre, à

ouvrir une école à Lyon, la Salle proposa de la former aux portes de Paris. Ce projet fut alors combattu surtout par ses protecteurs, auxquels se joignirent les membres du conseil d'administration de l'école de dessin naissante. Ces derniers avaient vite compris que la pension et la subvention accordées à l'école de la Salle (lequel réclamait six mille cinq cents livres) enlèveraient désormais à la leur tout espoir d'en obtenir une de plus.

La Salle, voyant que son établissement près de Paris nuisait à la réussite de l'affaire, consentit à son installation à Lyon, mais éleva la prétention de voir assurer d'une manière positive sa pension et la subvention pour le cas où les ressources sur lesquelles on devait les payer viendraient à tarir.

L'élévation de la somme (qu'on avait pourtant abaissée à cinq mille livres), la difficulté de se la procurer, soit par une allocation de la ville, soit par une assignation royale, soit par le bureau des collèges de Lyon, toutes ces circonstances, plus encore que le plan proposé par la Salle, firent renoncer à l'institution.

Nous ne savons comment expliquer pourquoi il ne fut pas entrepris de joindre purement et simplement l'enseignement de la Salle à celui de l'école de dessin. Ces deux genres se seraient complétés l'un par l'autre, et les frais de local simplifiés. Cette jonction s'indiquait si bien que les administrateurs de l'école l'avaient proposée dès le début, et qu'ils possédaient déjà un professeur de fleurs et d'ornement. De plus, la Salle n'entendait point commencer les élèves : dans son plan, il en prenait un nombre restreint, soit dans l'école académique, soit parmi les plus intelligents dans la fabrique; il leur faisait étudier la fleur naturelle, la mise en carte, puis la composition des étoffes. Enfin il se chargeait de vingt-quatre filles prises, soit dans l'hospice de l'Aumône générale, soit au sein de familles honnêtes et malheureuses, et il leur aurait enseigné à peindre les étoffes de soie unies, mélangées et moirées, et cela pendant six ans.

L'enseignement professionnel, à peine encore compris dans la période actuelle, existait donc déjà dans ces esprits distingués du dix-huitième siècle, dont nous venons de constater les vues et les projets.

Cette esquisse rapide d'essais et de contradictions, de luttes et

de succès doit s'arrêter ici ; elle n'est qu'une analyse, très-écourtée, d'un travail qui pourrait former plusieurs volumes [1]. Avoir signalé à la reconnaissance publique les noms de ces hommes éminents qui ont assuré la gloire et la fortune de leur patrie par la culture des arts, voilà le but que nous nous sommes proposé aujourd'hui dans cette lecture.

Lyon, le 20 mars 1878.

[1] Nous possédons tous les éléments de ce travail, ayant copié ou fait copier tous les documents, lettres, avis, mémoires, discours, procès-verbaux, affiches, articles de journaux, etc., etc., depuis 1676 jusqu'à nos jours, relatifs à l'histoire des écoles et établissements de beaux-arts à Lyon.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET C[ie], 8, RUE GARANCIÈRE.

RECHERCHES

SUR

L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DESSIN DE LYON AU XVIIIe SIÈCLE.

(1756-1793)

Mémoire lu à la Sorbonne (section des Beaux-Arts) le 16 avril 1879 par L. Charvet,
Membre non résidant du Comité des sociétés des Beaux-Arts.

En développant à grands traits, l'année dernière, l'historique des origines de l'enseignement du dessin à Lyon, nous avons dû nécessairement passer un peu vite sur les détails d'organisation, à l'égard desquels les esprits étaient, comme on l'a vu, aussi partagés à cette époque qu'ils le sont encore à la nôtre.

Nous essayerons donc d'étudier aujourd'hui comment ces graves questions se posaient alors dans notre région.

La fabrique des étoffes de soie était à ce moment l'objet de la principale industrie de la ville de Lyon, quoique la mécanique ne lui eût pas encore fourni les outils merveilleux qui lui ont permis depuis de fabriquer couramment des étoffes façonnées qu'on doit considérer comme des chefs-d'œuvre d'exécution.

Les ressources étant moindres, la broderie jouait quelquefois un très-grand rôle dans les étoffes; toutefois ce détail importe peu à notre étude; ce qu'il convient de constater, c'est que le goût du temps consistait à décorer ces étoffes avec des fleurs et avec des plantes. Les dessinateurs Courtois et Ringuet, et plus tard Revel, se sont distingués dans ce genre [1].

[1] *Le Dessinateur pour les fabriques d'étoffes d'or, d'argent et de soie, etc., par* Joubert de l'Hiberderie. Paris, M.DCC.LXV. Préface, pages x et xi.

En fait, la principale objection que firent, le 28 décembre 1751, les fabricants-dessinateurs de Lyon contre l'établissement d'une école publique de dessin, fut que leurs manufactures avaient fleuri jusqu'alors sans école.

Ils n'avouaient pas que cette prospérité ne remontait guère qu'à 1725 ou 1730, et que jusqu'alors la fabrique lyonnaise ne possédait pas de supériorité marquée sur les autres manufactures de ce genre.

Cette vogue exceptionnelle était due à ce dessinateur Courtois, dont nous avons parlé, qui imagina de traiter les fleurs sur les étoffes suivant le goût et les nuances des Gobelins. Ce genre fit changer la mode; d'autres dessinateurs allèrent faire leurs études à Paris, s'inspirèrent comme lui des Gobelins, et le succès ayant couronné leurs efforts, les fabricants envoyèrent à leur tour leurs enfants à Paris pour y apprendre le dessin [1]. On leur fit même prendre des engagements avec le dessinateur de leur manufacture dans lesquels la condition expresse d'un voyage par an à Paris, et aux frais du commerce, était énoncée par ce dessinateur [2].

Aussi les fabricants-dessinateurs de Lyon, qui voyaient ainsi leur prospérité et leur fortune s'augmenter tous les jours au moyen de la décoration des étoffes par la fleur et des dessinateurs formés, soit à Paris, soit dans les cabinets de fabrique, ne purent-ils penser sans crainte qu'on vînt proposer tout à coup de fonder à Lyon une école gratuite de dessin qui vulgariserait l'art et leur créerait peut-être des concurrents.

L'intérêt particulier et immédiat aveugla leur esprit; nous avons déjà signalé certaines de leurs objections; il nous faut serrer la question de plus près pour bien démontrer qu'ils ne voyaient absolument que la fleur dans l'enseignement à créer.

Voici quelques passages de leurs observations, du 30 mars 1752 [3], contre la création d'une école publique du modèle vivant :

[1] Notamment chez Jean-Marc Ladey, demeurant aux Gobelins. Ladey est mort, agé de trente-neuf ans, le 17 mai 1749. (Voyez : *Archives de l'Art français, Herluison et Joubert de l'Hiberderie.*)

[2] *Mémoire sur la nécessité de l'établissement d'une école publique de dessin dans Lyon, servant de réponse à la lettre de M. de Gournay, intendant du commerce, du* 25 *septembre dernier; adressé à MM. les députés du commerce de Lyon, le* 28 *décembre* 1751. (Archives de la ville de Lyon, série non inventoriée.)

[3] Envoyées au garde des sceaux, contrôleur général des finances, signées de vingt fabricants-dessinateurs qui formaient alors les principales maisons de la fabrique de Lyon. (Archives de la ville de Lyon, série non inventoriée.)

« Qu'un jeune homme, au sortir du collége, veuille apprendre « le dessein de figure, il faudra qu'il employe deux années de « travail tant d'après le dessein que d'après la bosse avant de pou- « voir travailler d'après le modèle (vivant), et, pour y parvenir, l « luy faudra au moins l'espace de trois ou quatre ans; il faudra « qu'il se meste ensuitte à la fleur pour aprendre ce qui forme « l'essence de son talent, car il ne faut pas donner dans le préjugé « qu'avec la figure seule il excelera dans son métier et qu'il sera « bon artiste; il faut, de toutte nécessité, qu'il fasse une étude « sérieuse des fleurs sous les yeux et sous la direction d'un habile « fleuriste. Il lui faudra au moins deux ans pour cette étude et « trois ans pour se former au papier réglé et à la connaissance de « l'étoffe, ce qui luy absorbera le tems de six années d'étude, et, « en luy suprimant les trois années d'études d'après le modèle, il « seroit trois ans plus tôt en état de rendre des services distingués « à la fabrique et n'en seroit pas plus foible; de tous les dessina- « teurs qui travaillent actuellement pour les dessins des étoffes, « soit pour leurs manufactures, ayant le droit de marchand-fabri- « cant, soit pour celles auxquelles ils sont fixés par des apoin- « tements, *il y en a au moins les trois quarts qui n'ont fait aucune « étude du modèle;* ils se sont uniquement apliqués aux fleurs; « cependant il y en a beaucoup que la supériorité de leur talent « distingue, et peut-être ce sont ceux qui n'ont jamais copié ny « bosse ny modèle (vivant)...

« Il est impossible de prouver que des peintres d'histoire ou des « sculpteurs, qui ne peuvent former que leurs semblables, soient « de quelque utilité à la fabrique de Lyon; et une académie « publique de figure n'y produiroit qu'une foule de peintres. Lyon « est sur la route de Rome; cela occasionne de tems en tems le « séjour de quelques peintres habiles qui font les différents tra- « vaux qui se présentent; ainsi il est aisé de conclure qu'une grande « quantité de peintres deviendroit inutile... »

Les aveux consignés dans ces observations sont péremptoires; malheureusement les mêmes tendances se sont produites plus tard, et notre fabrique lyonnaise, après avoir repris, au commencement de ce siècle, une prospérité exceptionnelle par l'application de la fleur dans les étoffes de soie, a vu ses dessinateurs, habiles dans ce genre seul, disparaître peu à peu et si bien qu'à présent elle est

2.

conduite à aller chercher ses inspirations chez les dessinateurs parisiens. Les avertissements ne lui ont pas manqué; nous les avons signalés dans un autre travail [1]. Certains professeurs, aveuglés par les conseils intéressés des fabricants, ne les ont pas écoutés, sont restés hostiles à un enseignement solide de la figure et de l'ornement; notre École de dessin a perdu fatalement la plus grande partie de ses élèves dès qu'elle n'a plus eu à créer des dessinateurs de fleurs. Si, au contraire, elle eût contraint les élèves, comme l'imposaient et l'imposent encore des règlements précis, à étudier, préparatoirement, et la géométrie et la figure et l'ornement, avant de se livrer à la fleur seule, elle eût formé des dessinateurs, armés de toutes pièces, qui auraient pu varier la décoration des étoffes par d'autres éléments que la fleur, maintenir la mode des étoffes façonnées, concurremment à celles unies, et par conséquent perpétuer dans cette ville une forte génération d'artistes pouvant se plier à tous les genres de compositions industrielles.

On nous fera observer que Nous constatons nous-même qu'à deux reprises différentes l'application exclusive de la fleur aux étoffes de soie a été une source de richesses et de prospérité, et qu'en conséquence l'expérience a prouvé que les dessinateurs du XVIIIe siècle étaient dans la véritable voie.

Notre réponse est celle-ci : Nous ne déconseillons pas l'étude de la fleur, bien au contraire ; car cette décoration aura toujours, aux yeux des femmes et du public, un charme de coloris et de fraîcheur qui les séduira. Mais il faut se garder d'en faire, comme de tout autre élément décoratif unique, l'objectif d'une mode et de l'enseignement de toute l'école d'une grande ville où toutes les industries d'art ont droit à une même protection.

Les promoteurs de l'École de dessin de Lyon, au milieu du XVIIIe siècle, le pensaient aussi, avec beaucoup d'autres personnes en France. Ainsi, l'École de Grenoble (1768) enseigna à la fois la figure, les animaux, le paysage, la fleur, l'ornement, la décoration, l'architecture et la perspective.

L'École gratuite de dessin de Paris, fondée en 1766 par Bachelier, n'avait-elle pas posé encore mieux les principes qui doivent régir une

[1] *De l'Enseignement des Beaux-Arts au point de vue de leur application à l'industrie lyonnaise*, 1870.

école publique en divisant les études en trois genres : la géométrie et l'architecture, la figure et les animaux, les fleurs et l'ornement?

Les dessinateurs de Lyon méprisaient la figure, comme on l'a vu, et ils ne pensaient pas du tout à l'ornement, aux animaux et au paysage. Le peintre Oudry, qui fut consulté, appuya leur esprit exclusif de tout le poids de sa notoriété.

Pourtant cet artiste lui-même n'était pas d'accord avec les tapissiers de la manufacture des Gobelins, qu'il dirigea. Ceux-ci lui reprochaient, à juste titre, qu'il voulait leur imposer la reproduction absolue de tableaux ; tandis qu'ils prétendaient avec raison que les tapisseries étant des décorations, elles devaient être traitées à ce point de vue [1].

Combien la pensée des créateurs de l'École de dessin de Lyon fut plus large et plus libérale !

« Plus on multipliera, disent-ils [2], le nombre des dessinateurs,
« et plus de variété il y aura dans le goût. Lorsque, dans une ville
« aussi considérable que Lyon, on ne peut apprendre à dessiner
« qu'à grands frais, on enfouit nécessairement des talents que des
« leçons publiques et fournies par le prince feroit éclore. »

Ici nous sommes obligé de faire un retour sur le projet d'école académique de dessin formé en 1676, à Lyon, par Thomas Blanchet. Les procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture, publiés par la Société de l'histoire de l'art français, nous fournissent à cet égard des renseignements précis que nous n'avions pas encore sous la main lorsque nous dûmes signaler cette circonstance dans notre lecture de l'année dernière.

Cette création fut proposée par cet artiste à l'Académie, et celle-ci l'admit dans ses rangs surtout en cette considération, le nommant, de plus, professeur à cette école [3]. On peut même affirmer que cette démarche précise dut être le point de départ des lettres patentes du 22 décembre de la même année, dont une expédition fut envoyée à Lyon le 31, ce qui a fait supposer à M. Rolle qu'il y avait une décision spéciale à cette ville [4].

[1] Voyez les Notices sur les Gobelins, par Lacordaire.

[2] Mémoire de 1751 déjà cité.

[3] Procès-verbal du 30 mai 1676.

[4] Voyez notre lecture à la Sorbonne (section des Beaux-Arts) de l'année 1878, page 6, note 2.

Le 2 janvier 1677, il fut donné lecture à l'Académie d'une commission spéciale donnée à Blanchet et à Coysevox pour faire à Lyon tout ce qui serait nécessaire pour cet établissement; Coysevox y fut pourvu également de la nomination de professeur. Il se présenta le 13 février, en personne, à l'Académie, comme député par l'École; il offrit, au nom de *Messieurs de Lyon,* leurs remercîments pour cette fondation, et communiqua, pour avoir un avis, le plan et l'ordre d'après lequel d'autres professeurs pourraient être proposés à l'agrément de l'Académie. Le secrétaire fut chargé de la réponse à faire, laquelle ne nous est pas encore tombée sous les yeux [1].

Quant à la non-réussite de cette institution, elle est aussi constatée, cinq ans plus tard, dans les mêmes procès-verbaux où il est expliqué que l'Académie, discutant si Blanchet, de passage à Paris, prendrait ou non séance à l'Académie, lui accorda cette faveur, parce qu'il y avait été élu professeur, avait déposé son tableau [2], et « en considération du soin qu'il *vouloit* prendre de « l'establissement d'une école académique en la ville de Lyon [3] »

Nous ne pouvons préciser les causes de cet insuccès; toutefois, nous l'attribuons surtout à cette prétention trop absolue de l'Académie à donner l'investiture à tous les professeurs.

Une lettre et un mémoire de l'abbé Lacroix, du 19 février 1758 (c'est-à-dire deux ans après la mise en exercice de l'École), nous fournissent quelques renseignements sur son fonctionnement.

Les progrès de l'établissement avaient été rapides, quoique ce fût à titre d'essai, comme on l'a vu. On réclamait dès lors que l'administration et le choix des professeurs fussent dévolus au Bureau des amateurs associés, parmi lesquels l'intendant de la province et le prévôt des marchands figuraient de droit. On craint déjà que, si on laisse l'École sous la direction des seuls échevins, ceux-ci ne puissent pas donner à la surveillance tout le temps qu'elle mérite.

« Quoyque les affaires qui concernent ces écoles, est-il dit, ne « soyent jamais de bien grande conséquence, cependant, comme il « est question de tenir les élèves dans une sorte de subordination,

[1] Procès-verbal des 2 janvier et 13 février 1677.

[2] Cadmus qui défait le dragon.

[3] Procès-verbal du 27 février 1682.

« et que des misères vis-à-vis d'une jeunesse qui n'a pas toujours « l'éducation qu'on peut désirer, veulent être traitées avec un « appareil imposant, il est essentiel que l'on sente dans l'École « que l'on est soumis à un tribunal dont les membres viennent « fréquemment voir ce que l'on fait, et qui veille sur ce qui se « passe. On peut ajouter encore que la bonne intelligence parmi « MM. les professeurs n'est pas toujours aussi facile qu'on le dési- « reroit; les arts et les talents inspirent volontiers des jalousies, « des froideurs et des reproches dont il faut arrêter le cours. »

Voilà donc notre École naissante déjà en face de ces difficultés de personnes qui paralysent encore d'une manière si déplorable le développement de la plupart des établissements d'instruction publique de notre époque !

L'École de Lyon ne prenait pas les élèves au début de leurs études : « Il seroit sans doute fort avantageux », explique le mémoire que nous citons, « que MM. les professeurs donnassent « les premiers principes du dessin à tous ceux qui se présente- « raient et qu'il y eût une école ouverte journellement à cet effet; « mais l'entreprise est trop vaste et seroit préjudiciable aux maîtres « de dessein qui en enseignent les premiers principes dans la ville. « On croit qu'il vaut mieux laisser les choses dans l'état où elles « sont, se contenter du modèle (vivant) pour les écoliers de la pre- « mière classe, de la bosse pour ceux de la seconde, et de n'ad- « mettre, dans l'une et l'autre école, que ceux qui sont en état « d'y travailler avec fruit.

« On pourroit cependant, et rien n'est plus convenable, charger « MM. les professeurs de montrer gratuitement à six jeunes gens « de l'âge au moins de douze ans, qui seroient choisis toutes les « années, par MM. les prévost des marchands et échevins, parmi « les citoyens véritablement pauvres; les professeurs se les répar- « tiroient dans les écoles particulières qu'ils tiennent chez eux; « cette charge ne seroit pas considérable; peut-être faudroit-il que « ces six élèves fussent pris dans les corps et métiers où le dessein « est utile, ou du moins qu'en les prenant ailleurs, que les dispo- « sitions à cet égard déterminassent le choix [1]. »

La Société d'amateurs finit cependant par établir une petite

[1] Archives de la ville de Lyon, série non inventoriée.

école des premiers principes où douze enfants pauvres furent admis. Aussitôt qu'ils étaient reconnus capables, ils étaient envoyés soit au modèle vivant, soit à la fleur.

Les organisateurs de 1756 se préoccupent donc avec sollicitude de ne donner l'enseignement supérieur qu'à des élèves qui puissent travailler sérieusement, et ils pensent aussi à ceux qui se destinent à l'art industriel. Ces conditions sont trop négligées de nos jours, et l'on admet constamment, malgré des règlements formels, à tort et à travers, tous ceux qui se présentent dans les spécialités sans renseignements précis sur leur aptitude, sur leur degré d'instruction et sur la direction convenable à leur donner suivant le but à atteindre.

Un cours de géométrie fut annexé à l'École dès le début, et nous trouvons, en 1758, le professeur de Gournay réclamant l'achat des solides géométriques indispensables à cet enseignement [1].

Si nous avons blâmé Oudry d'avoir conseillé de n'établir à Lyon qu'une école de dessin pour la fleur, nous devons cependant lui rendre cette justice, qu'en ce qui concerne l'organisation générale à donner à un établissement destiné à l'étude du dessin et des beaux-arts, ses avis présentaient des idées et des détails pratiques dont les organisateurs de Lyon tirèrent quand même un excellent profit.

Dans ses éclaircissements du 12 novembre 1752, il conseillait notamment :

« 1° Exclure de l'École les enfants faibles et bornés. Le but de « l'institution étant de perfectionner le talent supérieur, on ne « devra admettre que des sujets qui soient assez avancés pour pou- « voir profiter des fortes études. Le concours serait un bon moyen « pour décider ce choix, surtout si l'on trouvait celui d'en exclure « toute vue personnelle. A mérite égal, les fils de maîtres devaient « avoir la préférence sur ceux qui ne l'étaient pas. »

Ainsi que nous venons de le faire remarquer, il faut constater que l'école créée par la société d'amateurs, de même que celle proposée par Oudry, n'admirent que des élèves possédant les premiers principes du dessin. Éviter des frais et ne pas faire concurrence aux professeurs de dessin de la Ville était le but des pre-

[1] Correspondance de Bertin, alors lieutenant général de police à Paris, avec de la Michodière, son successeur à l'Intendance de Lyon. (*Id.*, *ib.*)

miers; celui d'Oudry présentait une incontestable valeur et maintenait à l'institution son caractère d'école supérieure.

Jusqu'à présent on admet, presque sans conditions d'admission, tous les élèves qui se présentent à nos Écoles des Beaux-Arts de province. Les classes de principes, de géométrie, de perspective et d'histoire de l'art sont censées leur fournir la première instruction qui leur manque. Malheureusement, dans la pratique, l'enseignement des principes du dessin laisse considérablement à désirer, et les autres cours sont peu ou pas suivis. Les jeunes gens arrivent insuffisamment préparés dans les classes d'application.

La vulgarisation de l'enseignement du dessin, que l'on poursuit à présent avec tant de zèle, viendra heureusement diminuer ces inconvénients dans une mesure très-large. On peut même prédire le jour où les classes de principes ou de premier enseignement du dessin deviendront de plus en plus désertes, puisque, dès l'école primaire supérieure ou le lycée, la jeunesse française possédera les premiers éléments basés sur la géométrie, le dessin linéaire et les principes de la perspective. Dès lors elle pourra probablement aborder tout de suite le dessin d'après l'Académie de bosse, et même le modèle vivant.

« 2° Distribuer des prix par semestre et annuels; ceux du pre- « mier semestre seraient décernés au dessin d'après nature; ceux « du deuxième semestre pour la composition. Les premiers con- « cours seraient exécutés devant tous les concurrents; quant aux « seconds, ils seraient faits sur un sujet donné par les juges et en « leur présence. La distribution des prix ne saurait être faite avec « trop d'appareil[1]. »

Ces sages prescriptions ont été appliquées dans la suite, moins la composition, qui a été toujours trop négligée.

« 3° Les professeurs et directeurs doivent avoir toute autorité « convenable pour se faire obéir. »

Oudry néglige le moyen de sanctionner cette autorité. Si nous ne nous trompons, on ne possède encore que celui de l'exclusion pour un temps déterminé ou l'exclusion complète. Il y a lieu d'étudier avec persistance une meilleure sanction. Dans les écoles

[1] Oudry propose, dans son avis du 8 mars 1753, qu'il soit délivré au premier prix une médaille d'or de la valeur de dix louis, au second prix une médaille d'or de cinq louis. (Archives de la ville de Lyon, série non inventoriée.)

peu nombreuses, l'exclusion à temps est peu pratiquée ; elle n'est du reste autre chose que des vacances données aux paresseux et aux turbulents. Aussi on hésite parfois d'infliger cette pénalité, qui n'est guère complétée par l'obligation imposée aux parents de ramener leurs enfants, à l'expiration de la peine, pour entendre les observations qui peuvent être faites sur la conduite ou le travail par le professeur ou le directeur. Les pères de famille, pour le plus grand nombre, que leurs occupations professionnelles retiennent à l'atelier ou au comptoir, ne viennent pas ou font peu de cas d'obligations vis-à-vis d'une école où ils ne payent aucune cotisation. Du reste, l'autorité paternelle perd tous les jours de son influence, et nous avons entendu fréquemment l'aveu de cette impuissance absolue à maintenir les enfants dans la voie du travail et de la bonne conduite. La question est difficile, précisément parce que les jeunes artistes sont indisciplinés par leur nature même, et que les mesures trop rigoureuses les irritent et vont à l'encontre du but proposé. A notre avis, l'influence morale, l'appel à la loyauté, une paternelle fermeté de la part du directeur, doivent être le principal moyen. Mais il faut aussi que celui-ci ne soit pas exposé à user peu à peu sa prépondérance, pas plus que le prestige de l'enseignement du professeur, dans des questions de discipline ; des pénalités morales autres que le renvoi devraient être appliquées.

« 4° Il serait bon d'avoir dans l'École deux registres : l'un, pour « les inscriptions indiquant le nom, le surnom et l'âge de l'élève, « l'époque de son admission et les prix qu'il a remportés; l'autre, « pour inscrire les ordres qui seraient donnés par le directeur « à l'égard du fonctionnement et de la police de l'École. »

Le premier de ces registres est employé généralement; toutefois nous doutons qu'il soit à jour quant aux mentions des récompenses, et alors il faut, lorsqu'une demande se produit, avoir recours aux palmarès pour des recherches difficiles, si même ces recueils sont collectionnés avec soin.

Quant au deuxième registre, nous croyons qu'il est rarement tenu. Les artistes auxquels incombent le plus souvent les soins de l'administration des écoles sont, par tempérament, peu soucieux de l'ordre et des soins journaliers des écritures. On regrette vivement de ne point trouver d'archives dans la plupart de nos anciennes

Ecoles ; on y vit au jour le jour. Aussi les recherches sur leur histoire, sur les divers règlements qui les ont régies, sur l'entrée en fonction ou la mort des directeurs, professeurs ou administrateurs, sur leur budget et sur les phases diverses de leur existence, constituent une œuvre presque impraticable. Un registre tenu suivant les indications d'Oudry eût nécessairement sauvé de l'oubli ces documents si précieux et si recherchés pour l'histoire de l'art.

5° « L'École devrait être placée dans un jardin fleuriste. » C'est à grands frais que notre École dut se pourvoir de fleurs et de plantes au siècle dernier. La création d'un jardin botanique à Lyon, au XIXe siècle, a permis jusqu'à présent de faire délivrer gratuitement aux élèves de l'École et aux dessinateurs de fleurs tout ce qu'ils peuvent désirer dans ce genre. On ne saurait trop insister sur l'utilité de cette mesure, qui est aussi un bien grand encouragement à l'imitation de la nature. D'anciens règlements permettaient également à nos élèves de demander au Muséum d'histoire naturelle les oiseaux, les coquillages et autres pièces qui pouvaient entrer dans leurs compositions.

L'École de Lyon fut installée, à son début en 1756, dans un local particulier, place du Change ; mais l'administration consulaire ayant pris à sa charge son organisation matérielle, elle fut transférée d'abord, en 1762, à l'ancien Gouvernement (qui avait été acheté par la Ville à M. de Villeroy, moyennant 100,000 livres, pour y placer sa bibliothèque publique et la loge aux changes), puis ensuite au grand Collége, sous la bibliothèque, à l'entre-sol d'un local aménagé dans l'ancienne chapelle dite des Grands-Artisans.

Mais malheureusement le rez-de-chaussée attribué au Collége des médecins fut l'objet d'une émeute épouvantable en 1768, et complétement saccagé, ainsi que l'École de dessin, sous le prétexte que les médecins enlevaient les enfants pour les disséquer. Mobilier, tableaux précieux, objets d'art, livres, collection furent jetés par les fenêtres et brûlés sur les bords du Rhône !

L'École ne put se relever de ce désastre que deux ans plus tard : on rétablit précairement l'amphithéâtre du modèle vivant dans la salle dite des Jeux, au coin de la rue Pas-Étroit et la rue Comarmot, et enfin l'établissement put s'installer à l'Hôtel de ville (aile septentrionale), où il est resté jusqu'en 1793.

La classe de figure et de peinture, confiée d'abord à Jean-Charles Frontier, passa à Donat Nonnotte, peintre de la Ville, en 1762, puis en 1780 à Villone jusqu'en 1793.

Celle de sculpture eut pour professeurs Michel-Antoine Perache, en 1756, et Clément Jayet, en 1780, jusqu'à 1793.

Plusieurs adjoints à professeur se succédèrent : Villione, 1756; Pierre Cogell, 1775; Alexis Grognard et Villione fils, 1780, jusqu'à 1793.

Pour les fleurs et ornements : Pignon, 1756, et Gonichon, 1780, jusqu'à 1793.

La géométrie, commencée par de Gournay, en 1756, passa à Faure en 1780, puis à Amiral, Beaugar et de Villiers jusqu'en 1793.

La classe d'architecture ne fut établie qu'en 1780 avec Achard; elle ne paraît pas avoir été continuée après la retraite de ce professeur en 1783.

Les honoraires des professeurs, fixés à 500 livres au début, furent portés à 700 livres en 1780; ceux des adjoints varièrent de 200 à 600 livres. Les frais de modèles, de chauffage, éclairage, entretien du jardin pour les fleurs, et des récompenses, ont été de 1,000 à 2,000 livres par an.

Il serait trop long de fournir ici la nomenclature des associés et des administrateurs membres du bureau; on y trouve les noms des principaux fonctionnaires de la Ville, de négociants et d'amateurs distingués. L'abbé de Lacroix, le principal organisateur de l'établissement, étant mort en 1781, fut remplacé par son neveu du même nom. Voici la liste pour 1791 : De la Cour, ancien échevin, un des fondateurs; Claret de la Tourette, ancien conseiller à la Cour des monnaies, un des fondateurs; de Boissieu; Barou du Soleil, ancien procureur général à la Cour des monnaies, secrétaire perpétuel; l'abbé Perrichon; de Sénas de Sury; Philippe de La Salle: de Montluel, ancien conseiller à la Cour des monnaies; l'abbé de Lacroix; de Juis, ancien procureur au bureau des finances; Mayeuvre de Champvieux, ancien conseiller à la Cour des monnaies.

Ce dernier, ainsi que de Boissieu, furent appelés de nouveau, en 1802, dans le bureau qui fut constitué pour la surveillance des établissements d'art du palais Saint-Pierre et contribuèrent d'une manière toute spéciale, le premier surtout, à la bonne réorganisation de l'enseignement du dessin.

Les cours de notre École ne furent réellement suspendus que pendant les événements qui ensanglantèrent la ville en 1793 ; Cogell, l'un des professeurs, resta courageusement sur la brèche, continua gratuitement ses leçons et eut le bonheur de voir intervenir, le 23 janvier 1795, sur ses instances, un arrêté de l'administration départementale qui rouvrit officiellement l'École.

C'est donc par erreur, ou plutôt par suite de l'un de ces calculs familiers à certaines administrations, que l'on a laissé croire que l'École de Lyon a été *fondée* en 1807 [1]. Nous aurons à revenir un jour sur les circonstances qui ont permis de propager un semblable anachronisme. Nous revendiquons avec d'autant plus de fermeté sa rectification, que nous sommes de ceux qui n'aiment pas à décourager l'initiative privée. C'est par son bon concours avec les forces vives de l'administration centrale et communale que peuvent s'établir les institutions durables; notre École en est précisément la preuve.

3 mars 1879.

[1] Cette date n'est même pas exacte, puisque la quatrième des Écoles de dessin de France, instituées par la loi du 1er mai 1802, a été placée à Lyon par décret du 15 avril 1805.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

L'INFLUENCE

DE

L'ÉCOLE DE DESSIN DE LYON

A LA FIN DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

ET AU COMMENCEMENT DU DIX-NEUVIÈME.

Mémoire lu à la Sorbonne (section des Beaux-Arts) le 1er avril 1880 par L. Charvet,
Membre non résidant du Comité des sociétés des Beaux-Arts.

Après avoir étudié les circonstances qui présidèrent à la création d'un enseignement public du dessin à Lyon, et son système d'organisation [1], ne convient-il pas de rechercher aussi quels en furent les résultats appréciables?

Cette étude, comme on va le voir, présente un intérêt d'autant plus grand que les circonstances politiques ayant, plus tard, motivé un certain point d'arrêt dans l'art et dans l'industrie, il est très-facile de comparer des manières et des tendances issues d'origines ou d'enseignements différents.

Si l'on remarque, parmi les artistes de l'école de Lyon à la fin du dix-huitième siècle, une facilité très-grande à pratiquer les divers genres des arts du dessin, et un esprit classique dans leurs compositions, c'est que la plupart ne se bornèrent pas à suivre l'enseignement d'un seul professeur. On les trouve tour à tour élèves de Nonnotte et de Perrache, de Jayet et de Grognard, de Cogell ou de Gonichon.

[1] Voir nos études précédentes dans les comptes rendus des deuxième et troisième sessions.

Peintres, ornemanistes, sculpteurs et fleuristes exercèrent ainsi leur influence salutaire sur ces jeunes artistes, qui apprirent alors à élargir le cercle de leurs produits par la variété de leurs connaissances.

Nous avons là un point essentiel de notre enseignement public à ne jamais perdre de vue : il faut empêcher, dans une certaine mesure, nos élèves de se cantonner trop jeunes dans un seul genre. Ont-ils déjà sondé assez sérieusement leur pensée, pour pouvoir choisir leur véritable route, avant de connaître assez les difficultés qu'ils vont rencontrer dans celle qu'ils prétendent suivre?

Nous voyons toutes sortes d'inconvénients à laisser ainsi cette jeunesse se complaire trop tôt dans un genre qui flatte ses allures indépendantes. C'est lorsqu'elle aura été nourrie de fortes études, qu'elle aura vu de près en quoi consistent les divers procédés des arts du dessin, qu'elle pourra mieux, selon nous, choisir celui où un véritable tempérament l'entraîne.

Au lieu de cela, nous avons vu et nous voyons encore des architectes qui étaient bien mieux des peintres décorateurs, et qui, toute leur vie, se sont complu dans des compositions irréalisables avec de la pierre et du bois, et, d'un autre côté, des peintres sans imagination, sans goût pour l'arrangement, qui se traînaient dans la copie servile du modèle ou de la nature morte!

Ils étaient dévoyés parce que, trop tôt sans doute, ils avaient choisi leur but sans tenir compte de leur véritable tempérament et surtout sans tude assez complète pour le genre qu'ils prétendaient faire.

En effet, nous constatons qu'avec du travail on peut, dans les arts du dessin, comme dans bien des choses, arriver à des résultats sérieux sans posséder absolument des dispositions complètes.

Il est donc indispensable qu'un enseignement public présente une organisation qui force les élèves, surtout au début de leurs études, à apprendre le dessin de toutes sortes d'objets en dehors de la figure humaine, plantes, fleurs, ornements, détails d'architecture, animaux, paysages, etc...

Revenons à nos élèves de l'école de Lyon et prenons Revoil pour exemple [1].

[1] *Pierre Revoil,* né à Lyon le 12 juin 1776, est mort à Paris le 19 mars 1842.

Son père, qui avait jugé à propos d'aller s'établir à Messine, l'avait confié aux soins d'un oncle maternel qui le plaça à l'école de Lyon, où il suivit les cours de Grognard pour la figure et de Gouichon pour la fleur et l'ornement. Au sortir de cet établissement, n'étant pas assez fortuné, il accepta la place de dessinateur dans une fabrique de papiers peints, en attendant mieux. On sait qu'il entra plus tard dans l'atelier de David, où il rencontra Granet, de Forbin et F. Richard. Pourquoi fut-il nommé plus tard professeur à l'école de Lyon? C'est parce que son illustre maître, David, le recommanda chaudement à Pernon, membre de la Commission des Arts de Lyon, qui administrait cette école : « Je voudrais par votre « organe, lui écrit-il, déterminer la ville de Lyon à ne choisir « d'autre maître que celui à qui elle a donné naissance, à Revoil, « mon élève. C'est le jeune homme le plus estimable que je con- « naisse; il possède toutes les qualités nécessaires pour bien rem- « plir cette place; talents, mœurs, esprit, probité, tout se trouve « réuni en lui; il possède de plus l'intelligence absolue de con- « naître mieux qu'aucun autre le genre particulier qui convient à « une ville comme Lyon; il s'entend en ouvrages de manufactures « qui ont rendu cette ville célèbre dans l'Europe [1]. »

Voici donc David, qui, pour désigner un professeur de peinture à l'école de Lyon qu'on réorganise, s'appuie non-seulement sur les qualités de peintre de son élève, mais même sur celles d'un artiste qui savait aussi faire des compositions d'art décoratif. Quelle leçon! Et d'autant plus que David touchait juste, car il dota ainsi l'école d'un excellent professeur.

Le goût de Revoil pour tout ce qui se rattachait au genre qui convenait à Lyon était si grand, qu'il fut un de ceux qui eurent l'idée de collectionner ces objets d'art qui sont payés aujourd'hui presque au poids de l'or.

Son beau cabinet n'est malheureusement pas resté à Lyon, lorsqu'il était si facile de l'y conserver. Ce qui nous console dans cette perte, c'est qu'il est encore mieux placé : il est au Louvre.

Revoil, entraîné d'un côté par le goût des recherches historiques, et de l'autre par les leçons de son maître, se montra exigeant jus-

[1] Lettre autographe. Voir : archives du département du Rhône et collection Coste à la bibliothèque du lycée de Lyon. 2 prairial an XI (22 mai 1803).

qu'à négliger la couleur au profit de la pureté des formes. Si ses études ne furent pas complètes faute d'éléments, ou à cause du petit nombre de travaux sérieux sur l'archéologie, il n'en fut pas moins un des sectateurs de la peinture dite de genre qui eut un si grand succès de 1810 à 1825. Mais, si ses tableaux laissent grandement à désirer, il fut excellent professeur; il créa ce qu'on a nommé l'*École Lyonnaise,* qu'on disait aussi être l'école des *finisseurs.* N'en disons pas trop de mal; car nous vivons encore un peu sur cette célébrité, à présent que Bonnefond, Genod, Trimolet et Jacomin sont morts.

Nous ne pouvons quitter Revoil sans citer Richard [1], son camarade en tout, dont la vie fut moins agitée, mais qui n'eut pas la même influence dans son professorat. A l'inverse de Revoil, il rechercha de préférence les effets de clair-obscur.

A Revoil et à Richard, on peut à juste titre reprocher de n'avoir pas donné au plus grand nombre de leurs élèves ce goût, qu'ils possédaient eux-mêmes, pour les recherches historiques et pour l'étude de tous les objets qui peuvent entrer dans une composition. Il est vrai que ceux-ci se trouvèrent arrivés à un moment où l'on commençait à plaisanter les luths, les troubadours et les preux chevaliers, ainsi que les tableaux inspirés par les livres. Aussi se livrèrent-ils de préférence au portrait ou à la représentation des scènes d'une vie plus familière.

Berjon [2] est le véritable type des artistes de mérite qui ont touché à tous les genres de dessin et auxquels tous les procédés sont familiers. Son œuvre est considérable, et on y rencontre fleurs, fruits, paysages, oiseaux, ornements, natures mortes, portraits à l'huile, à la gouache, au crayon, au pastel ou à l'aquarelle.

Élève de Perrache et de Pignon, il devint dessinateur de fabrique, puis entra comme associé ou intéressé dans une maison de fabricant de soieries. Les événements politiques renversèrent

[1] *Fleury Richard,* né à Lyon le 25 février 1777, est mort à Ecully le 24 mars 1852, laissant à la bibliothèque du Palais des Arts sa collection d'estampes. Richard s'est exprimé comme il suit dans son testament : « Puisque la bibliothèque du Palais des Arts « est destinée à l'instruction des élèves de l'école de peinture placée dans ce palais, ayant « reçu moi-même les éléments de ces arts dans l'école qui, la première établie à Lyon, « a servi de base fondamentale à celle qui depuis lors a pris un si brillant essor... etc.

[2] *Antoine Berjon,* né à Lyon le 17 mai 1754, y est mort le 25 novembre 1843.

sa position et le laissèrent à son art, où il fournit une longue carrière.

Un caractère bizarre, une roideur qui ne se pliait à rien, le paralysèrent constamment dans sa vie d'artiste; il ne put même rester professeur à l'école où il avait été nommé en 1811.

Mais ces défauts de caractère ne l'ont pas empêché d'être un excellent professeur et d'avoir une influence considérable sur l'école et sur le goût de l'industrie de Lyon. « Combien n'en a-t-il « pas produit, a dit un de ses biographes[1], de ces dessinateurs de « fabrique comme on les appelle, aussi ingénieux que variés dans « leurs compositions et chez lesquels l'imagination n'enlève rien « au goût, qui seraient la gloire de l'industrie lyonnaise, comme « ils en sont la fortune, si par malheur il n'était pas dans la des- « tinée de leurs éphémères productions de laisser leurs noms « obscurs et de ne leur assurer jamais, en dehors de l'étroite « enceinte de leur cabinet, une réputation qu'ils mériteraient si « bien ! »

Nous aurions dû signaler avant Berjon, Déchazelles, un peu plus âgé que lui[2], qui eut aussi sa part d'action sur l'industrie lyonnaise. Élève de Nonnotte et de Douait, il appliqua ses connaissances en figure et en fleurs à la fabrique de soieries, ce qui lui permit d'être à la fois artiste, commerçant et homme du monde. Son nom, comme celui de Berjon, n'a pas dépassé le seuil de sa ville natale. Il n'en a pas été de même pour Boissieu[3], qui est une des illustrations lyonnaises incontestables. Cet artiste appartient à notre école de Lyon par un de ses fondateurs, le peintre Frontier. Il se rattache moins au genre décoratif; mais, d'un autre côté, à quel degré n'a-t-il pas poussé la vérité et le fini dans ses figures, dans ses animaux et dans ses paysages ? Puis quelle pointe admirable ! Quel esprit et quel goût en toutes choses !

On peut citer, après Boissieu, comme ayant vaillamment porté le drapeau de notre école et de l'enseignement, le paysagiste Grobon[4]. Il se rattache à Grognard pour la figure et à Gonichon

[1] Joannès Gaubin, *Revue du Lyonnais*, nouvelle série, t. XII, page 167.

[2] *Pierre-Toussaint Déchazelles*, né à Lyon en 1751, est mort le 15 décembre 1833.

[3] *Jean-Jacques de Boissieu*, né à Lyon le 30 novembre 1736, y est mort le 1er mars 1810.

[4] *Michel Grobon*, né à Lyon en 1770, y est mort le 2 septembre 1853.

pour la fleur et l'ornement. Encouragé par Déchazelles et par Boissieu, n'étant pas poussé par le besoin de se faire un avenir dans la fabrique, il se laissa entraîner par son goût dans le paysage, où il s'est distingué par un sentiment exquis de la couleur vraie et de l'harmonie, en même temps que de l'exactitude. Non moins habile dans la figure, il a été professeur à son tour à l'école, de 1818 à 1821, remplaçant dans la classe de principes son digne maître Alexis Grognard.

Nous permettra-t-on d'ajouter à ces noms lyonnais celui de notre grand-père Charvet[1], élève de l'école et de Nonnotte? Il est inconnu à Lyon, où il ne passa que pour faire ses études; mais le Vivarais a conservé un souvenir de l'habile dessinateur de papiers peints, du créateur d'une école de dessin à Annonay en 1785. Figures décoratives, paysages, portraits, ornements et fleurs; tout se groupe avec habileté et esprit dans ses intéressantes compositions à la gouache, à la plume et à l'encre de Chine dont nous n'avons pu recueillir que des épaves trop peu nombreuses pour notre sollicitude. Il ne fit pas de peinture.

Nous le répétons encore, ce qui nous frappe le plus dans les œuvres de ces artistes éclos dans notre école de Lyon, c'est que, tout en adoptant le genre qui devait assurer leur existence matérielle, ces artistes ont pu se plier à toutes les nécessités artistiques. Combien de compositions satiriques ou philosophiques leur ont été inspirées par les œuvres des écrivains de la fin du dix-huitième siècle et par les événements de la Révolution? Ne les voyons-nous pas aussi, comme David, composer des costumes, des décorations de fêtes populaires, des tableaux emblématiques, avec verve, avec patriotisme et avec goût? Nombre d'entre eux nous ont laissé des pages charmantes.

Ils devaient, sans doute, tous ces avantages à leur esprit classique, à leur ardent patriotisme et aux excellents principes que leur avaient donnés leurs professeurs.

N'y a-t-il pas là une indication, un enseignement à suivre? Il faut que la génération d'artistes que nous formons élargisse le cercle de ses études, et profite mieux des facilités immenses qui

[1] *Jean-Gabriel Charvet*, né à Serrières le 18 juin 1750, est mort à Tournon le 16 janvier 1829.

lui sont données pour former son esprit et son intelligence, pour enrichir ses idées. Les artistes dont nous avons parlé avaient peu de livres à leur disposition et lisaient beaucoup; un trop grand nombre des nôtres ne lisent pas assez, quoique ayant beaucoup de livres.....

Avant de parcourir les rangs des sculpteurs et des architectes, n'oublions pas de signaler Hennequin [1], dont le nom est sorti de Lyon, et dont on rencontre des œuvres à Paris, à Versailles, à Rouen et surtout dans les Pays-Bas, où il finit sa carrière.

Ses biographes ont oublié de dire que, s'il fut incarcéré à Lyon en 1794, c'était pour avoir composé et exécuté un grand nombre de décorations pour les fêtes célébrées au moment de la Révolution, car cet artiste était l'homme des sujets émouvants et des grandes compositions.

Nous trouvons la même facilité chez le sculpteur Chinard [2], dont l'existence, au moment de la Révolution, a quelque ressemblance avec celle d'Hennequin.

Nous ne serions pas loin de croire que ces deux artistes se sont prêté mutuellement leur concours pour l'exécution des machines qui accompagnaient les fêtes de l'époque. Chinard se forma presque entièrement à l'école de Lyon et y remporta même un premier prix. Il a été professeur depuis 1807 jusqu'à sa mort en 1813. La vie de cet artiste, si habile et trop peu connu, s'est passée tout entière dans sa ville natale, et nous pouvons citer parmi ses bons élèves Legendre-Héral [3], qui fut à son tour professeur à l'école, mais qui appartient au dix-neuvième siècle.

Trois architectes : Thibière, Cochet et Gay, se rattachent à l'école de la fin du dernier siècle.

Le plus jeune, Gay [4], élève de Grognard, doué d'une grande imagination, n'a exercé que dans une limite très-restreinte. Il prêta son concours à des fêtes publiques au moment de la Révolution et composa de nombreux dessins d'objets d'art et de

[1] *Philippe-Auguste Hennequin*, né à Lyon le 30 août 1762, est mort à Leuze près de Tournay le 12 mai 1833.

[2] *Joseph Chinard*, né à Lyon le 12 février 1756, y est mort le 20 juin 1813.

[3] *Jean Legendre-Héral*, né à Montpellier le 3 janvier 1795, est mort à Paris le 13 septembre 1852.

[4] *Joseph-Jean-Pascal Gay*, né à Lyon le 14 avril 1775, y est mort le 16 mai 1832.

médailles. Il a été professeur à l'école depuis 1807 jusqu'à 1814, époque où Cochet[1] le remplaça ; celui-ci ne fit pas ses études à Lyon.

Thibière[2] est l'auteur des façades actuelles de la place Bellecour, monument froid et sans originalité, remarquable seulement par sa bonne construction et des distributions assez amples.

Nous n'insisterons pas sur d'autres noms d'artistes qui ont marqué également dans leur carrière qu'ils avaient puisé d'excellents principes à l'École de Lyon : le statuaire Julien, le peintre Bidault, les dessinateurs de fabrique Dubois, Bony et Grand, l'architecte Pérenciol.

Nous rappellerons de nouveau que nos ancêtres avaient fondé cet établissement pour former des dessinateurs industriels, et que, comme l'a si bien dit Richard, « l'élégance et la richesse des « productions, qui ont fait la prospérité de la ville dans le siècle « dernier, ont suffisamment prouvé qu'il avait atteint son but[3] ».

On voit même mieux encore, puisque, tout en répondant aux vœux les plus chers de leurs fondateurs, il s'est dégagé, dans ces rangs serrés, quelques artistes qui ont occupé dans les Beaux-Arts une place sinon importante, du moins remarquée.

Il se dégage également de la courte revue que nous venons de faire, cette vérité historique, que nous avions déjà indiquée dans une précédente lecture : l'École des Beaux-Arts de Lyon n'a pas été fondée au commencement de ce siècle, c'est à l'année 1756 qu'il faut remonter, et, ce qui est le plus remarquable, la chaîne ne fut point rompue par les événements politiques, comme on a eu peut-être intérêt à le laisser croire.

Sans doute, les principes de l'enseignement de notre siècle ont laissé considérablement à désirer, et nous en supportons encore les conséquences... Toutefois, c'est moins aux hommes qu'à l'esprit de l'époque, à la mode, si on veut, qu'il convient de s'en prendre.

Autant l'esprit classique de la fin du dix-huitième siècle porta les

[1] *Claude-Ennemond-Balthazar Cochet,* né à Lyon le 6 janvier 1760, est mort le 4 mars 1835.

[2] *Jean-Marie-Gabriel Thibière,* né à Lyon le 14 mars 1758, y est mort le 23 mars 1822.

[3] *Quelques Réflexions sur l'enseignement de la peinture. Revue du Lyonnais,* nouvelle série, t. IV.

artistes de ce temps à l'étude de toutes choses, autant un esprit de romantisme réagit d'une manière fâcheuse sur une génération d'artistes qui disparaît tous les jours.

C'est pendant cette période que s'étalèrent ces allures débraillées et ce mépris de tout ce qui sentait le commerce. Un artiste de dixième ordre aurait cru déchoir de peindre une assiette ou de modeler une pièce d'ameublement. Les étudiants prenaient des airs de supériorité vis-à-vis des bourgeois et n'en travaillaient que moins; car, il faut le reconnaître, s'ils se voyaient incompris, c'est qu'en réalité ils étaient incompréhensibles. Nous commençons à peine de changer tout cela et de faire entendre à cette brillante jeunesse que, dans l'art, même et surtout avec du talent, il faut du travail, beaucoup de travail, de l'ordre et la culture des œuvres de l'esprit. L'art, de même qu'il peut puiser ses inspirations en toutes choses, dans la nature et dans l'idéal, doit aussi s'appliquer à embellir tout ce qui nous entoure.

Nous ne savons si c'est un rêve; mais nous sommes en France quelques-uns qui rêvons pour notre pays cet instant heureux où l'art revêtira, comme aux belles époques de l'antiquité, du moyen âge et de la Renaissance, les objets les plus usuels.

Et cette heure ne sonnera, soyez-en sûrs, que lorsque nous aurons constitué à la base un enseignement général établi sur l'étude des formes et de toutes les formes quelles qu'elles soient.

Les maîtres des époques que nous avons citées, même ces artistes dont nous venons de donner quelques noms, ne se cantonnaient pas étroitement dans un genre. Ils ne proféraient pas, en face d'un ornement, ce mot méprisant : « Cela, c'est de l'industrie! » Ils ne croyaient pas se rabaisser en étudiant cet art décoratif qui résume en lui-même toutes les branches des Beaux-Arts. Ils ne pensaient pas, comme nous l'entendions dire naguère, que faire un enseignement général comprenant tous les genres dans nos grandes écoles, c'était transformer les écoles des Beaux-Arts en écoles professionnelles!

Qu'on ne l'oublie jamais, un enseignement général n'étouffera pas un artiste; au contraire, il se dégagera quand même et contre tous. Ce ne sera pas parce que, armés d'un règlement, vous l'aurez contraint à faire un peu de géométrie pour mieux analyser les corps simples et pour pouvoir construire de la perspective, à

apprendre à dessiner des ornements, des fleurs et des animaux, à étudier l'anatomie et l'histoire de l'art, ce ne sera pas, disons-nous, ce qui l'empêchera d'être meilleur peintre ou statuaire de talent.

Nous n'insistons pas; car, heureusement, les préjugés contre ces études sont bien près de tomber dans le mépris qu'ils méritent.

Nous ne pouvons terminer sans une dernière réflexion :

Si jamais on a fourni une preuve de la nécessité des recherches historiques et biographiques en fait d'art, n'est-ce point dans la courte étude que nous venons de présenter? Que l'on vienne plaisanter encore les sectateurs « de l'École des documents », ceux qui ressassent tout et qui se donnent la peine de chercher, par des rapprochements de dates et de lieux d'études, les artistes qui ont profité des leçons des mêmes maîtres!

Ces dates sont autant d'armes pour nous, dans la reconstitution d'une véritable histoire de l'art, qui, nous l'espérons, coïncidera avec de sages et prudentes réformes dans son enseignement.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE.